

CONFÉRENCES DE CULTURE GÉNÉRALE

La faculté de droit de l'université de Cergy-Pontoise organise dans le cadre du Plan Licence un cycle de neuf conférences de culture générale durant l'année universitaire 2016/2017.

Tous les étudiants de Licence et de Master peuvent y assister, dans la limite des places disponibles (inscription préalable obligatoire). Les inscriptions se font en ligne sur l'Intranet une semaine avant chaque conférence.

La priorité est donnée aux étudiants inscrits dans l'UE 4. La présence aux conférences permet de bénéficier de points-bonus dans cet UE 4, sous condition d'assister au moins à deux conférences par semestre et de valider un QCM à l'issue de chaque conférence (modalités du bonus dans le RCC).

Au second semestre, les cinq conférences suivantes sont proposées :

Étudiants du M2 Droit pénal financier

« Délinquance économique et financière et lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme »

Mardi 31 janvier de 14h à 16h en salle des conférences (inscriptions à partir du 24 janvier)

Simon ROCHEREAU

« La révolution, fondement possible de la démocratie ou source de désordre ? »

Mercredi 8 février de 14h à 16h en salle des conférences (inscriptions à partir du 1^{er} février)

Claude OBADIA

« Religion et société : un couple impossible ? »

Mardi 21 mars de 14h30 à 16h30 en salle des conférences (inscriptions à partir du 14 mars)

Pierre PIAZZA et deux agents de la Préfecture de police de Paris

« Reconstitution d'une scène de crime par des agents du Service Régional de l'Identité Judiciaire de Paris »

Jeudi 30 mars de 14h à 16h en salle des conférences (inscriptions à partir du 23 mars)

N.B. Pour cette conférence, les étudiants de M1 assistant au cours de M. Piazza « Sociologie des institutions policières » seront inscrits en priorité

Rafik RABIA

« Les juristes comprennent-ils quelque chose à l'économie ?

Le problème de l'adaptation des notions économiques à la pratique juridique »

Mardi 25 avril de 10h à 12h en salle des conférences (inscriptions à partir du 18 avril)